



SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX (S.T.C.)

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA S.T.C. N°1 SAISON 2025-2026

vendredi 3 octobre 2025

Salle de réunion du stand R. PERROCHON. Début de séance : 18 h

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR 2025-2026 : Jérôme BABIN DE LIGNAC, Gérard BASTARD (premier vice-président), Julie BEAUCOURT, Patrice CAMPAN, Faustine DELZOR, Kevin DESRIER (second vice-président), Christian DEVAUX (secrétaire), Dominique GINGAST, Marcel GODIN, François GRABOWSKI (trésorier), Jean-Paul KIEFFER, Véronique LANYI (secrétaire -adjointe), Régis LE GAL (trésorier-adjoint), François-Xavier LHOPITALIER, Patrick MARTIN, Patrick MOUROUX (président), Frédéric RICHARD (troisième vice-président), Ludovic RICHARD, Ophélie RAMBERT Bruno TREFAULT.

MEMBRES AUDITEURS PERMANENTS (voir rapport AG 2024) : Christophe LANGLOIS, Sébastien PROT.

MEMBRES AUDITEURS INVITES : Yoann PROT

MEMBRES PRESENTS : Jérôme BABIN DE LIGNAC, Gérard BASTARD (premier vice-président), Julie BEAUCOURT, Patrice CAMPAN, Faustine DELZOR, Kevin DESRIER (second vice-président), Dominique GINGAST, François GRABOWSKI (trésorier), Jean-Paul KIEFFER, Véronique LANYI (secrétaire -adjointe), , Patrick MARTIN, Patrick MOUROUX (président), Frédéric RICHARD (troisième vice-président), Ludovic RICHARD, Bruno TREFAULT.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Christian DEVAUX, Christophe LANGLOIS (membre auditeur), Ophélie RAMBERT, Sébastien PROT.

MEMBRES ABSENTS : Marcel GODIN, Régis LE GAL (trésorier-adjoint), François-Xavier LHOPITALIER.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Programmation du Challenge 10 M « Alain DANJOUX »,
- 2) Organisation Octobre Rose 2025 (le 25 octobre 2025 à 14 h au stand),
- 3) Organisation des Départementaux 2025 « vitesse et standard » au stand R. PPERROCHON,
- 4) Travaux de réparation et de consolidation à entreprendre au 25 m,
- 5) Mise en pratique du règlement intérieur spécifique 25 m et liste et rôles des Directeurs de tir 25 m,
- 6) Prévoir le remplacement de Jean-Paul KIEFFER au poste de référent licences,
- 7) Questions diverses : *Combattre le bruit (éclats de voix, discours...) derrière les tireurs au stand de tir 10 m, entretien des divers paires balles 25 et 50 m, engagements aux Départementaux 10 mètres, Fréquence des réunions du Comité Directeur (extrait des statuts Article 7 : Le Comité se réunit au moins trois fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur demande du quart de ses membres), Entretien et nettoyage périodiques des armes de poing et d'épaule, Repas des arbitres et des bénévoles, stages et formations des enseignants une réunion de la ligue est prévue à la fin du mois de septembre pour arrêter les dates, et les lieux, etc....*

COMPTE RENDU :

Programmation du Challenge 10 M « Alain DANJOUX »

En raison de la tenue des **Championnats de France** prévus fin janvier, nous avons pris la décision de **reporter le Challenge** initialement prévu à cette période.

Il ne s'agit donc pas d'une annulation, mais bien d'un **report à une date ultérieure**, afin de garantir le bon déroulement de notre événement dans des conditions optimales.

Par ailleurs, ce report nous permettra une **réflexion sur le format du Challenge**, jugé aujourd'hui **trop classique et en perte d'attractivité, de vitesse**. Une **restructuration du programme**, avec l'objectif de dynamiser l'événement en introduisant certaines disciplines telles que :

- le **TAR**
- le **Bench-Rest**,
- ou encore la **carabine couchée à 50 mètres**.

Ces ajustements viseraient à **répondre aux attentes actuelles des tireurs** et à **redonner un nouvel élan** à ce rendez-vous sportif.

Organisation Octobre Rose 2025 (le 25 octobre 2025 à 14 h au stand)

Soutien à l'Association CALM dans le cadre d'Octobre Rose

L'an dernier, dans le cadre d'Octobre Rose, notre club avait accueilli l'Association CALM, présidée par le Dr Carboni, oncologue à l'hôpital de Châteauroux.

Initialement prévue au stand le 25 octobre, la manifestation ne pourra malheureusement pas avoir lieu en raison des travaux nécessaires sur le pas de tir 10 mètres, en préparation des championnats départementaux standard et vitesse prévus début novembre. Toutefois, nous avons choisi de soutenir l'association par un don, afin de contribuer à la lutte contre le cancer.

Une **boîte de collecte** sera mise à disposition au club pour celles et ceux qui souhaitent participer à cette initiative solidaire.

Organisation des Départementaux 2025 « vitesse et standard 10 M » au stand R. PPERROCHON

Les Championnats Départementaux 2025 « Vitesse et Standard » 10 m se dérouleront dans nos locaux à la STC, route de Blois à Châteauroux les 8 et 9 novembre 2025.

Dans ce cadre, il sera nécessaire de mobiliser 3 bénévoles. Les repas des bénévoles seront pris en charge par le comité, avec remboursement sur présentation des justificatifs.

Le président propose de solliciter Christophe pour assurer la gestion des postes informatiques, en cas de besoin.

Enfin, pour préparer le stand 10 m, une date devra être fixée pour l'installation des blocs « vitesse ». **Date retenue : 25 octobre et 26 octobre. Le pas de tir 10m sera fermé à cette date.**

Travaux de réparation et de consolidation à entreprendre au 25 m

Pour rappel, le président signale la nature des travaux : **les planches situées en haut du tas de sable, contre les parpaings, sont fortement dégradées** (pourries) et nécessitent une intervention.

Il a été décidé de **mettre en pause les travaux de réparation au stand 25 mètres** pour le moment et de les **reporter aux beaux jours**.

Gérard Bastard, responsable des Travaux doit appliquer une couche de protection sur les côtés du stand 25M.

Mise en pratique du règlement intérieur spécifique 25 m et liste et rôles des Directeurs de tir 25 m

Le président informe que le règlement intérieur concernant le stand de 25 mètres a été partiellement modifié, notamment en ce qui concerne **les primo-tireurs** :

Désormais, les nouveaux licenciés devront porter un badge rose afin d'être facilement identifiables. Pour des raisons de sécurité, ils seront limités au stand de 10 mètres pendant une période de trois mois. À l'issue de cette période, ils pourront demander un nouveau badge pour accéder au stand de 25 mètres. Un QCM viendra clôturer leur semestre de formation, et après six mois d'ancienneté, ils pourront faire une demande d'autorisation de détention.

Plusieurs paragraphes du règlement seront modifiés à la suite des remarques des membres présents. A savoir :

- paragraphe 2 le calibre 45- 357
- paragraphe 5 : les munitions non utilisées doivent rester au stand : préciser que ce sont des munitions de gros calibres (catégorie B)
- paragraphe 9 : QCM validé
- chapitre C : le drapeau de sécurité : pas pour les armes anciennes
- chapitre K et O : retirer ISSF
- modification du dernier chapitre concernant les directeurs de tir.

Il est précisé que la liste nominative des membres ne sera pas annexée au règlement intérieur, ces informations étant déjà affichées. De plus, aucun badge spécifique ne sera mis en place pour les directeurs de tir.

Le nouveau règlement a été validé à l'unanimité.

Prévoir le remplacement de Jean-Paul KIEFFER au poste de référent licences

Le président tient à remercier chaleureusement JP Kieffer pour son investissement et le travail accompli durant de nombreuses années en tant que référent licences.

JP Kieffer prend ensuite la parole pour rappeler les différentes missions liées à ce rôle : numérisation des photos, saisie des informations sur ITAC, création des badges, gestion des carnets de tir, ainsi que la tenue à jour de la liste des licenciés...

Un appel sera lancé aux volontaires intéressés pour reprendre cette fonction. L'objectif est de trouver un remplaçant d'ici la fin janvier, afin de permettre une période de formation en amont, en vue d'une prise de fonction effective en début d'année.

Questions diverses :

Combattre le bruit (éclats de voix, discours...) derrière les tireurs au stand 10 m

Il a été observé que les éclats de rire et les discussions à voix haute peuvent nuire à la concentration des tireurs, en particulier au stand 10 mètres.

Afin de limiter ces nuisances sonores, plusieurs pistes ont été évoquées :

- Installer un caisson au niveau du bureau, voire sur toute la longueur du stand (**Trop onéreux**)
- Déplacer le bureau au stand 25 mètres pour y centraliser la réception des licences et les échanges avec les adhérents, sans perturber les tireurs du 10 mètres (**Peut être la meilleure solution**)
- Encourager un comportement plus respectueux et discipliné de la part des personnes présentes au stand 10 mètres.
- Mettre en place une signalétique adaptée, notamment des panneaux "Silence"

Fréquence des réunions du Comité Directeur

Il est rappelé que l'article 7 des statuts prévoit que le Comité doit se réunir au minimum trois fois par an. Ce rythme n'a pas été respecté l'année dernière, notamment en raison des contraintes de disponibilité des membres.

Il est donc décidé que, pour l'année en cours, le Comité s'engage à tenir au moins trois réunions, (voire plus en cas de problème particulier) conformément aux statuts.

Pour Information :

Une tentative d'intrusion a eu lieu dans notre stand le 26 septembre, entraînant la fracture de la poignée de la porte. Le montant des réparations s'élève à 753 €. Une prise en charge par l'assurance est prévue, déduction faite de la franchise.

Un expert doit prochainement contacter le président pour un échange en visioconférence.

11 octobre 2025 : Remise des récompenses du Comité de la saison 2024/25 à la Maison des Sports.

Fin de la séance à 19h45

Le Président

La secrétaire adjointe

Patrick MOURoux

Véronique LANYI

